



# L'Hôtel de Ville d'Aire-sur-la-Lys

## ORNEMENTATION EXTÉRIEURE

Le majestueux édifice que nous voyons aujourd'hui n'a supporté aucune modification extérieure depuis sa construction.

La façade est percée de 2 portes centrales, l'une donne accès à la galerie des Hallettes, la 2<sup>ème</sup> à un escalier monumental. Entre ces 2 portes, avait été apposée une plaque de marbre avec une inscription latine rappelant les noms de ceux qui avaient présidé à l'érection du monument. Cette plaque a disparu. Le second niveau est percé de 11 ouvertures - 3 au centre, 4 sur chaque aile ; la fenêtre centrale s'ouvrant sur un balcon supporté par un cul de lampe.

Parfaitement ordonnancée par 10 pilastres dont 2 doubles encadrant les travées centrales, la façade de l'hôtel de ville est couronnée d'une balustrade chargée de remarquables sculptures et trophées. Le fronton qui émerge de la partie centrale, est d'une hauteur presque égale au corps de bâtiment. La force et la justice, distribuées de part et d'autre, le calent visuellement, et en son centre, les armes de la ville ont maintenant remplacé le buste et les armes de Louis XV initialement installés. Dans la partie haute, une tête figure Apollon, dieu du soleil, emblème de Louis XIV.

Le beffroi a été reconstruit sur l'arrière de l'hôtel de ville. Il est légèrement décalé pour se trouver dans l'axe de la rue des Hallettes. Sa hauteur est de 45 mètres. Une horloge à 4 cadrans et un carillon ont été installés en 1724. Le 1<sup>er</sup> étage du beffroi forme ce que l'on appelle la « Salle du Loup ». On y accède par l'arrière de l'hôtel de ville. Le terme de loup remonte à l'époque où le sceau de la ville représentait un loup courant.

Incendiée le 9 mars 1914, la partie supérieure du beffroi s'est finalement effondrée. Elle sera relevée une dizaine d'années plus tard. La balustrade en pierre et les 4 pots à feu qui couronnaient le beffroi, ont été déposés, pour cause de ruine, et remplacés en 1980 par un mur de ciment « provisoire ».

Après le retour d'Aire au royaume de France en 1713, le Magistrat obtint du roi Louis XIV, en reconnaissance des souffrances de la ville pendant le siège de 1710 et sous l'occupation hollandaise, l'autorisation de construire un nouvel hôtel de ville plus prestigieux que l'édifice d'alors, jugé trop modeste.

Le projet fut confié à Héroguel, architecte du roi à Arras et les travaux furent adjugés à Pierre Descamps. Commencés le 11 mai 1716, ils étaient achevés à la fin de l'année 1721.

L'ancien beffroi s'était effondré en 1708, la construction d'un nouveau beffroi fut également entreprise, mais ne fut achevée qu'en 1724.

L'hôtel de ville et le beffroi ont été classés monuments historiques en 1947.

On remarquera dans :

### LA SALLE DES MARIAGES

- La grande cheminée de marbre garnie de petits carreaux de faïence du début du XX<sup>e</sup> siècle - provenance faïence de Desvres (1930).
- Les 4 statues des vertus cardinales qui proviennent de la Collégiale Saint-Pierre. Travail du XVII<sup>e</sup> siècle. Elles avaient été acquises en 1792, en même temps que le buffet d'orgues de Clairmarais.
- 2 tableaux représentant J. de Caverel et son épouse Marie de Malbrancq.
- 1 tableau représentant les troupes espagnoles devant Aire en 1641.
- La bannière de l'Echo des Bardes, don de Jules Hunebelle en 1870.

### LA SALLE DE L'AMITIÉ (ANCIENNE SALLE DES FÊTES)

- Le texte de la charte accordée à la ville en 1188 par le Comte de Flandre Philippe d'Alsace.

### LES HALLETES

- Charpente construite en 1716 qui forme le plafond du passage.

### LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

- Les archives de la ville et les actes de chrétienté des diverses paroisses depuis la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.



Texte établi par l'Association Culturelle et Historique d'Aire-sur-la-Lys. Une notice complète sur l'Hôtel de Ville est disponible à l'Office de Tourisme, au prix de 3 euros.